

Bruxelles, le 1^{er} juillet 2022
(OR. en)

10476/22

CES 16

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Décision du Conseil portant nomination d'un membre du Comité économique et social européen, proposé par le Royaume de Danemark - Adoption

1. Par lettre datée du 29 juillet 2021, le président du Comité économique et social européen a informé le Conseil de la démission de M. Nils TRAMPE, membre du Comité.¹
2. Par lettre du 6 mai 2022, le gouvernement danois a proposé Mme Christiane MIBLBECK-WINBERG, *Europapolitisk chef, Dansk Arbejdsgiverforening (DA)* (directrice, affaires européennes et internationales, confédération des employeurs du Danemark) (DA)), en vue de sa nomination en tant que membre du Comité économique et social européen pour la durée du mandat restant à courir, à savoir jusqu'au 20 septembre 2025.²
3. En vertu de l'article 302 du TFUE, le Conseil nomme les membres du Comité après consultation de la Commission.

¹ 12036/21.

² 7259/22.

4. La Commission a été consultée sur cette nomination le 18 mai 2022 et a rendu un avis favorable le 24 juin 2022³.
 5. Le Comité des représentants permanents est par conséquent invité à suggérer au Conseil d'adopter, en point "A" de l'ordre du jour d'une prochaine session, la décision figurant dans le document 10475/22.
-

³ C(2022) 4248.